



CONTRAT D'ADHESION MEMBRE LOCATAIRE

SAISON 2017

Nom : Prénom :

Adresse :

Etat civil : Date de naissance :

Tél. privé Tél. prof. Natel :

E-mail : Profession : Hcp :

(Veuillez SVP joindre une photocopie de tout document attestant votre niveau de jeu)

| | | |
|----------------------------|------|-------------|
| Cotisation annuelle | frs. | 2'950.- |
| Carte ASG (non soumis TVA) | frs. | <u>85.-</u> |

| | | |
|---------------------|-------------|-----------------------|
| Total yc TVA | frs. | <u>3'035.-</u> |
|---------------------|-------------|-----------------------|

à payer dans les 10 jours suivants la signature de ce contrat sur le CCP no 70-516159-1.

Une fois ses obligations financières remplies envers la GP Golf de Payerne SA, le contractant prend acte du fait qu'en tant que membre temporaire :

- Il obtient le droit d'utiliser les installations du golf de Payerne;
- Il ne peut pas voter aux assemblées générales du club et il ne peut être élu au comité;
- Il ne dispose d'aucun droit patrimonial;
- Le bon de participation loué restera en dépôt au siège de la GP Golf de Payerne SA.
- Sauf résiliation écrite au 30 novembre, le contrat de location sera reconduit automatiquement pour l'année suivante.**

Lieu et date : _____ Le contractant : _____